Concerne :
Restaurant scolaire Nyon Marens.

Chers parents, Chers enseignants,

Dans le but de faciliter l'accès à la caisse du restaurant scolaire, la commune de Nyon a opté pour la mise à disposition d'un système de paiement au restaurant scolaire de Nyon-Marens.

Le paiement des repas en espèces n'est pas accepté.

Fonctionnement :

Chaque élève bénéficiera d'un QR code personnel, à conserver durant tout son cursus scolaire.

Etapes à suivre pour les parents :

- Créer un compte en suivant le lien : https://compte-college-nyon.eldora.ch/
- Charger le compte (prépaiement sécurisé)
- Imprimer le badge QR code sur le support de votre choix

Informations complémentaires :

Pour toutes les informations complémentaires, rendez-vous sur la plateforme de chargement https://compte-college-nyon.eldora.ch/ sous la rubrique : **« Mode d'emploi »**

Important

Au vu du nombre important d'élèves, et dans le but de donner à chacun la possibilité de manger un repas chaud et équilibré dans de bonnes conditions, il y a trois services pendant la pause de midi :

1er service	11h20-12h00
2ème service	12h15-12h50
3ème service	13h00-13h30

Le 2ème service étant le plus fréquenté, merci d'inciter votre enfant à venir manger au 1er ou au 3ème service quand son horaire le permet.

Pour rappel le téléphone portable est interdit dans l'enceinte du restaurant scolaire